ROUBAIX

LES GRANDES FÊTES DES QUARTIERS DE LA GARE, DU PILE, DU SARTEL ET DES TROIS-PONTS

[illegible] furent [illegible] fêtes organisées par des particuliers et commerçants des trois quartiers qui rivalisèrent d'ardeur pour la décoration de leurs maisons. Hier après-midi le soleil ayant daigné se montrer [illegible] la foule immense.

A quatre heures, [illegible] d'honneur [illegible] président d'honneur [illegible] dans l'ordre suivant :

[illegible] Harmonie « La Concordia », Roubaix, Les Vélos Sports, les Coureurs à pied, Les Joyeux Routiers de la Martinoire, [illegible] Les [illegible] Roubaix, Les Quêteuses, Char de la [illegible] du Trichon, Wattrelos, Les Vétérans, la [illegible].

Le cortège a suivi l'itinéraire ci-dessous :

Sartel, boulevard de Beaurepaire, rues [illegible] Sévigné, place de la Gare du Pile, rue de Valenciennes, [illegible] des Trois-Ponts, place des Trois-Ponts, rues Victor-Hugo, Alfred-de-Musset, boulevard de Mulhouse, [illegible] des Trois-Ponts, place des Trois-Ponts, rues d'Anda, Bréme, Sévigné, place de la Gare du Pile (dislocation).

Le cortège une fois déroulé, tandis que les [illegible] les kiosques pour y donner leurs auditions, les 30 coureurs [illegible] pour le circuit du Sartel [illegible] sur la route, au signal du [illegible] [illegible] arrivants, si bien que la proclamation des vainqueurs [illegible].

Voici le résultat de la course vélocipédique [illegible] avait été donné avant la mise en marche du cortège ; 1re catégorie amateurs, 65 partants, départ à 3 h. 14 ; 1er, Morel Henri ; 2e, Mercek Ernest ; 3e, [illegible] ; 4e, [illegible] ensemble à 3 h. 14 ; 5e, Dumortier Vandamme [illegible] ; [illegible] Henri [illegible] ; [illegible] Deveau Achille ; [illegible] Ledoux Henri ; 10e, Deveau Achille ; [illegible] Leman Albert ; [illegible] Vandercappel [illegible] Foulecourt [illegible] ; [illegible] Eugène Hespel ; 15e, Lobstien André.

Deuxième catégorie, professionnels, [illegible] partants, départ à 3 h. [illegible] ; 1er, Jean [illegible] Nicolas, de Tourcoing ; [illegible] Henri, de Tourcoing ; [illegible] Delloer Achille, de Tourcoing, en [illegible] ; [illegible] Eugène, de Croix ; [illegible] de Lille ; [illegible] Léopold [illegible] ; 12e, Dillay Louis, de Wattrelos.

Cette journée s'est terminée au milieu de la plus [illegible] par les brillantes illuminations, des concerts et un grand bal populaire.

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui :

A 6 heures du matin, grandes braderies, rue de [illegible], angle du boulevard de Beaurepaire et rue Molière jusqu'à la rue de [illegible] ; Grande fête nautique [illegible] à 3 heures, au [illegible] du Sartel, donnée par « L'Étoile », du Trichon, sous la présidence de M. Alfred Vequez [illegible]. Pendant la fête, grand concert. Inscription pour les courses chez M. [illegible], cabaretier au Sartel. Programme : Course des canots [illegible] ; 1er prix, 25 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, un objet d'art ; [illegible] nageurs (distance, 100 mètres). [illegible] ; 2e champ [illegible] ; [illegible] ; 4e grande pantomime nautique par les membres de l'Étoile du Trichon ; 5e, pourse aux canards (y participeront gratuitement les nageurs de la [illegible]) ; 6e, grands lâchers de pigeons. — A [illegible] carrousel vélocipédique [illegible] à 8 h. ½ du soir, sur la même place, grand bal populaire. — A 10 h. ½ du soir [illegible] feu d'artifice [illegible].

Disons pour finir que [illegible] les membres du comité [illegible] de la générosité et de son dévouement aux trois quartiers.

M. Gerigen, très touché [illegible] sympathie, a adressé un mot aimable [illegible] en l'honneur de laquelle il a levé son verre.

PARIS-MÉNAGE pour le Linge et les Laines

[illegible]

La [illegible] du caporal vétéran Martial Walleau — Le banquet

La compagnie des [illegible] gracieux concours de la musique [illegible] « Grande Harmonie ».

A midi, sur la Grand'Place, M. Emile Leblanc, adjoint au maire [illegible] a remis une médaille d'honneur au caporal vétéran Martial Walleau, qui comptera, jeudi, cinquante ans de présence au corps.

Le vieux [illegible] la Compagnie des pompiers le 11 juin 1858, sous les ordres du capitaine Auguste Grimonprez. Il connut ensuite les chefs de bataillon [illegible] 1870 à 78 ; Alfred Argelles, 1878 à 1884 ; les capitaines Deliot [illegible] Hubert, [illegible] Macq, en fonctions.

Le père Walleau a assisté, le 8 décembre 1866, à la destruction [illegible] près de l'ancien [illegible] boulevard Gambetta, à l'angle de la rue de l'Union [illegible] boulevard Gambetta et de la rue Pierre-de-Roubaix, qui fit trois victimes, le 13 mars 1870, à la catastrophe de l'usine Dillies, qui coûta la vie à douze [illegible].

[illegible] sept ans, le père Walleau est encore plein de [illegible] et de vigueur. Petit, sec, vigoureux, tout en [illegible] et les infirmités.

[illegible] vétéran, M. Leblanc lui a souhaité une [illegible] de parade de la Compagnie [illegible] les vieux grognards.

[illegible]

De retour à la caserne [illegible] le père Walleau [illegible].

M. Macq annonce ensuite [illegible] Deis, Mérelle [illegible] que la « Grande Harmonie » [illegible] et armes.

Disons pour finir que [illegible] coup d'œil admirable.

Le banquet

[illegible] dans la grande salle du Café Français, 32, Grande-Rue, dont la façade était [illegible] sous les faisceaux de drapeaux tricolores.

A la table d'honneur, autour de M. Emile Leblanc [illegible]

[illegible]

qui reste à faire adresser enfin des remerciements à tous les invités.

Après les applaudissements qui ont souligné [illegible] de la municipalité. Puis M. Emile Leblanc a prononcé le discours suivant :

Messieurs, c'est toujours avec un grand plaisir que j'accepte l'agréable mission de représenter l'administration municipale à votre banquet annuel. J'aime à revenir parmi vous, car je suis certain d'avance de retrouver le plus grand [illegible] de l'entrain de bon aloi qui caractérisent la [illegible]. Aujourd'hui, c'est particulièrement nos braves vétérans que nous fêtons. Le conseil [illegible] en accordant une médaille spéciale et un témoignage de reconnaissance à leur doyen, a voulu donner une marque [illegible] et de sympathie à celui qui a consacré un demi-siècle de son existence au [illegible]. [illegible] Walleau, portez fièrement cette médaille, elle rappellera à vos enfants et petits-enfants que vous avez été un de [illegible], dévoué à votre ville. Je vous souhaite de conserver la joie d'une bonne santé pour que vous puissiez longtemps encore faire votre service à la Compagnie. En terminant, c'est à tous les vétérans que je m'adresse [illegible] heureux de leur annoncer que l'administration [illegible] de la nouvelle caserne, de décerner une médaille d'argent à tous ceux qui auront 25 années accomplies de présence au corps des sapeurs-pompiers.

Comme vous le savez, les travaux sont commencés [illegible] une caserne qui sera en rapport avec notre grande ville industrielle [illegible] importante que celle que nous avons actuellement, car, ainsi que je vous l'ai déjà dit, il n'est pas admissible de compter toujours uniquement sur les dévoués pompiers volontaires pour veiller sur la sécurité de nos habitations et des usines. Aussi, Messieurs, je vous félicite et vous remercie, au nom de l'administration municipale, pour le concours que vous apportez sans jamais faillir dans l'accomplissement de la belle mission que vous vous êtes volontairement imposée.

Je remercie du plus profond du cœur votre sympathique et dévoué commandant, M. Emile Macq, qui ne ménage jamais ni son temps ni sa [illegible] à la direction. Je remercie, au nom de la population [illegible] les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs, pour le dévouement et l'application qu'ils apportent constamment dans leur service. Messieurs, je vous bois [illegible] et à la prospérité de votre Compagnie.

[illegible] lieutenant Pratte, du Cercle militaire ; le capitaine de pompiers en retraite Castel, qui a offert [illegible] vétéran Walleau.

[illegible] Le banquet s'est terminé par un concert au cours duquel [illegible] se sont fait entendre.

[illegible] du banquet le capitaine Macq a annoncé que des médailles de bronze [illegible] par M. le ministre de l'Intérieur au lieutenant de pompiers Mérelle et au sergent Viennbeck, en récompense de leur dévouement.

Une ovation a été faite à MM. Mérelle et Viennbeck.

TOURCOING

LES FÊTES

Le Festival des Phalempins et la Grande Fête aux Plaisirs

Le [illegible] que [illegible] le temps qui boudait samedi soir s'est remis au beau hier, favorisant pleinement cette première journée de ces fêtes qui ont obtenu un [illegible].

Aux Phalempins, Grand'Place et Pont-de-la-Guerre

Un grand festival international d'harmonies, fanfares, trompettes et orphéons était organisé sous les auspices de la municipalité dans les [illegible] et Pont-de-la-Guerre. Les habitants de ces quartiers ont de leur côté tout fait pour seconder la [illegible] et lui donner le plus d'attrait possible.

L'aspect est magnifique dans toute l'étendue des quartiers qu'embrassent la fête. Partout ce ne sont que [illegible] avec des inscriptions de bienvenue aux étrangers, arcs de triomphe, de feuillage, faisceaux de drapeaux français et belges, [illegible] guirlandes multicolores, etc. [illegible]

A midi, l'Harmonie [illegible] sous la direction de son chef M. Charles [illegible], sur le kiosque de la place des Phalempins, l'ouverture de la fête et a recueilli les applaudissements d'un public [illegible].

A partir de une heure et demie, jusqu'à trois heures, les sociétés prenant part au festival ont [illegible] le vin d'honneur [illegible] municipaux [illegible].

A trois heures et demie, les sociétés se rassemblèrent sur les points qui leur avaient été assignés : aux [illegible] des Phalempins pour celles [illegible] kiosque des Phalempins ; rue [illegible] de la rue des Champs, pour les sociétés exécutant sur le kiosque de la rue de la Cité, et enfin rues de la Latte et des Flandres, pour les sociétés devant se produire sur le troisième kiosque établi à l'angle des rues de Dijon et Racine.

A l'heure précise fixée par le programme, soit 4 heures, les trois groupes de sociétés se mettaient en route et parcoururent [illegible] itinéraire spécial [illegible] rue de Menin, la tête du cortège à la rue Bouchard avec prolongement rue de Gand.

A 5 h. ½, MM. Emile Lecomte, Léon Selembien et Victor Flament, adjoints, ceints de leurs écharpes, accompagnés des membres de la commission des fêtes [illegible] grand nombre de leurs collègues de l'assemblée communale, passent la revue des sociétés dont la tenue était [illegible]. Les musiques jouent au passage des [illegible].

A l'issue de la revue a eu lieu le défilé qui [illegible]

L'hymne national a été de nombreuses fois [illegible].

[illegible] les trois kiosques répartis dans les quartiers en [illegible] rivalisèrent de science dans les exécutions.

[illegible]

A la [illegible] coré et allumé leurs maisons avec beaucoup de goût.

[illegible] sur la place des Phalempins [illegible] le bal populaire [illegible]

La première journée des fêtes des [illegible]

[illegible] la Latte, une braderie [illegible] A 3 heures, grande fête vélocipédique, organisée par le [illegible] Vélocipédiste [illegible]

[illegible] de la rue de la Cité.

[illegible] les habitants du quartier des Phalempins fêteront aussi avec éclat les noces d'or des deux vieux époux Legrand-Hovemne. Nous avons donné le programme des réjouissances [illegible].

La Foire aux Plaisirs

La première journée de la grande foire aux plaisirs, organisée par les [illegible], a obtenu un immense succès. [illegible]

[illegible] probations sonores d'une foule compacte.

A l'entrée du champ de foire, à gauche l'école du Pont-de-Neuville, « La Roue de la Fortune »

[illegible] il fallut que [illegible] tante (école de la rue de la Pépinière) [illegible] « Ah ! Mme Jules Leblé, la vénérable présidente de l'œuvre des Dames [illegible], les écoles de filles des rues du Dragon et Pont-de-la-Guerre [illegible] — A la source des douceurs », où de charmantes Artésiennes offrent au public les meilleurs produits de la confiserie française : berlingots de Nancy [illegible] de Carpentras, nougats de Montélimar, bêtises de Cambrai, etc.

[illegible] « Le Grand Casino Lillois », [illegible] représentation [illegible] chevaux (école de la rue de [illegible]) où chacun tente la fortune, plus loin voici la buvette [illegible] du Pont-de-la-Guerre [illegible] est fait par de ravissantes jeunes filles [illegible] les élèves des écoles de la rue de [illegible].

Au fond de la cour à gauche : « A la renommée des Crêpes et Gaufres Hollandaises. Glaces orientales » [illegible] jeunes filles, [illegible] en orientales font cuire et servent au public des gaufres, crêpes [illegible] les élèves des écoles des rues [illegible] et de [illegible], qui tiennent cette tente, où l'on se presse, faute de place libre. Que dire de la friterie suisse, tenue par les jeunes filles de l'école de la Croix-Rouge, en costumes de Suissesses, secondées par les garçons de l'école de la rue des Cinq-Voies.

Tout à côté les anciens élèves de la rue [illegible] La « Guinguette » [illegible] pâtisserie fine, champagne, etc., est tenu par les anciennes élèves de la rue de l'Épidémie et du Blanc-Seau.

L'école de la rue des Champs tient un grand [illegible] chocolat, un tir à la carabine. La Société de gymnastique l'Union Tourquennoise, un tir à l'arc [illegible] et à la carabine.

L'Association du Cygne donnait une représentation, une comédie en 2 actes, « Dupont et Durand », qui a obtenu un vif succès. L'Institut Sévigné, deux séances récréatives, Le Mariage aux Lanternes, fort bien interprété et très applaudi [illegible] de jeunes élèves de l'Institut. (Succès énorme.)

[illegible] les élèves de la rue Neuve, [illegible] par l'Institut Sévigné, [illegible] de la loterie organisée par l'Institut Colbert.

Au [illegible] la grande « Brasserie Concertiste », qui obtient un succès [illegible] [illegible] les artistes qui s'y font entendre [illegible].

La Société des Enfants de Neptune donnait [illegible] leurs représentations qui, aussi, ont obtenu un vif succès de [illegible] heures à neuf heures. Les séances de cinéma ont attiré une foule énorme.

Après la revue des sociétés du festival des Phalempins, les membres de l'administration et du Conseil municipal [illegible] visite à la foire aux plaisirs [illegible] qu'ils acceptèrent bien volontiers [illegible] leur étaient faites par les gracieuses marchandes, complimentèrent tous ceux qui avaient apporté tant d'émulation et d'originalité à l'organisation de cette grande foire aux plaisirs.

Signalons aussi la Société des Enfants de Neptune, dont la fête nautique aux bains municipaux attire à chacune des [illegible] une foule [illegible].

Aujourd'hui [illegible] deuxième journée de la foire. Ceux qui y sont allés hier y retourneront ; ceux qui ne l'ont pas vu hier [illegible] voudraient certainement de ne pas lui faire visite.

Etat-civil

Naissances du 7 juin. — Dupont Blanche, rue de la Blanche-Porte, cour Lambert. [illegible] Pierre, rue des Piats, cour Saint-[illegible]. [illegible] Roger, rue du Haze, 71.

AUTOUR DE LILLE

[illegible] à Hem, sont invités à se rendre à [illegible] le 15 juin, pour fournir les renseignements suivants : depuis quelle époque sont-ils en chômage ? A quelle industrie appartiennent-ils ? Leur salaire moyen ? Charges de famille ? Ces renseignements, indispensables pour la répartition du crédit [illegible] en faveur des [illegible] de chômage [illegible].

Sports et Jeux

CYCLISME

Vélodrome Roubaisien — Réunion du 21 juin

Voici le programme de l'intéressante réunion qui sera donnée le dimanche 21 juin au Vélodrome Roubaisien :

[illegible] 30 fr., 20 fr., [illegible] Cattaeu, Marcelli [illegible] 100 fr. Course [illegible] Courses [illegible] pour toutes ces courses [illegible] et couleurs à M. Gaston Nédelé, directeur du Vélodrome, 1, rue de la Gare, avant le 18 juin.

HIPPISME

La fête hippique de la Fédération des Associations militaires

Dimanche a eu lieu, à 2 heures, [illegible] l'Hippodrome du Bois de la Deûle, la grande [illegible] hippique organisée par la Fédération des Sociétés mutuelles ou amicales d'Anciens militaires du Nord de la France, sous le patronage de M. le maire de Lille, de M. le Préfet et de M. le général [illegible] du 1er corps d'armée.

La musique du 43e prêtait son concours à la fête, à laquelle assistaient un grand nombre de personnalités.

Remarqué MM. le général Sève, commandant la 1re brigade d'infanterie ; le colonel Brouillac, [illegible] ; le lieutenant-colonel Lugnier, [illegible] ; lieutenant-colonel [illegible] etc., etc.

[illegible] inutile de dire que les tribunes et la pelouse étaient garnies de nombreux curieux qui prirent un vif intérêt [illegible].

Les épreuves se sont déroulées sans incident.

[illegible]

Pour chevaux inscrits sur le contrôle des régiments stationnés dans les camps d'armée [illegible] Parcours [illegible]. Cinq prix consistant en médailles [illegible] d'art ou d'utilité pratique de la valeur de [illegible] 1er prix, 200 fr. au second et de 100 fr. [illegible]

[illegible]

Parcours de chasse [illegible] Aux premiers [illegible] valeur 200 francs ; aux seconds [illegible] valeur 175 fr. ; aux troisièmes [illegible] valeur 100 fr. [illegible]

1ers, Université et Cyrus, à [illegible] à MM. Carvin et Durand [illegible] à MM. Denis et d'Aubé-de-la-[illegible]

Pauline et Sylvie, à MM. d'Espagne et Cardon ; [illegible] Capitaine et Bataillon, à MM. Dupu et [illegible].

Voici quelle était la composition du jury : président, M. le général Sève ; membres, [illegible] président de la Fédération des sociétés d'anciens militaires ; Pouillier et Meunier, [illegible] de la Société des courses ; Rasson, président du Cercle hippique de Roubaix.

Société des Agriculteurs du Nord

Assemblée générale du mercredi 3 juin

La séance est ouverte à onze heures, sous la présidence de M. Jules Ladan, président.

Étaient présents au bureau : MM. J.-B. Dondeau, Sandaert, Mannier, F. Clays fils, Pierre Debuchy, Georges [illegible], Ernest [illegible], Merchier, Charles Duquesne, Pierre Doudan.

Absents excusés : MM. [illegible] et Emile Devaine.

On procède à l'admission de 22 nouveaux membres, qui obtiennent l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour appelle d'abord le compte rendu de la réunion [illegible] la Fédération des [illegible] agricoles du Nord, les Viticulteurs et les représentants du commerce en gros des vins et spiritueux.

En l'absence de M. [illegible], empêché, M. Merchier, secrétaire, expose brièvement les travaux de la réunion.

Les questions à l'ordre du jour étaient : « Le [illegible] des sucres et le régime des alcools ».

Sur la première question, les représentants du Midi, après discussion, ont fini par admettre que les droits sur le sucre devraient être ramenés à 15 francs. Les délégués viticoles ont promis d'exposer la chose aux vignerons, et, lors de la nouvelle réunion qui aura lieu en octobre, l'entente sera faite sur ce point.

En ce qui concerne la question de l'alcool, la difficulté est plus grande. De nouveau fut étudiée la question du privilège des Bouilleurs de cru. M. Turpin, président du comité du commerce en gros des vins et spiritueux, est arrivé, grâce à sa connaissance approfondie de la question, qu'il a traitée [illegible] logique, à faire pour le moins admettre la nécessité d'une législation qui permettrait, par exemple aux vignerons, de conserver leur alcool [illegible] de la vendre en vin, dans les années surabondantes, résultat au tirage. Il y a là l'étude d'un projet de réglementation à faire, dont ce rapport, aussi les viticulteurs ont [illegible] le bien-fondé de ce minimum de satisfaction à accorder, espérons donc qu'en octobre il y aura [illegible] à enregistrer dans ce sens.

M. Merchier [illegible] à faire en outre remarquer qu'il a trouvé, parmi les représentants des viticulteurs, des gens tout à fait disposés à nous aider [illegible]

M. Ladan remercie M. Merchier de sa communication [illegible] M. Charles Camelin, directeur du journal « Le Nord Agricole » [illegible] à l'ordre du jour [illegible]

M. Camelin traite tout d'abord cette dernière question. Il explique ce que l'on entend par huiles déglycérinées industriellement, et expose les deux procédés employés pour retirer — [illegible] — les corps gras et la glycérine (Procédé par [illegible] et procédé Twitchell).

Les procédés de déglycérination sont encore peu connus en France, dit M. Camelin. Nous nous sommes laissés distancer par la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, [illegible]

[illegible]

Ces faits ont déterminé la campagne entreprise par le « Nord Agricole ». [illegible]

[illegible] M. Ruau, ministre de l'Agriculture [illegible] et M. Auguste Boëlle, sénateur du Nord, au nom des élus du département [illegible] au « Nord Agricole » demandant que ces huiles acquittent régulièrement la taxe des huiles [illegible] sur le poids net. La Chambre de Commerce de Lille a soutenu la même thèse.

Un commencement de satisfaction a été obtenu [illegible]

M. Camelin termine donc par le vœu suivant [illegible]

M. le président remercie M. Camelin de sa communication et émet l'avis qu'une commission spéciale [illegible]

[illegible] MM. Bardelin, [illegible] Arthur [illegible], Maurice Pauvels, Frédéric [illegible], Florimond Desprez et Alfred Vandamme.

M. Camelin [illegible] valeur et l'Agriculture. »

[illegible] des wagons de locomobiles [illegible]

2° [illegible]

3° Tout changement de propriétaire [illegible]

[illegible] sation, récépissé de la déclaration de mise en [illegible]

[illegible]

M. Ladan [illegible]

[illegible]

Il est vrai [illegible] dont la production [illegible] à Roubaix [illegible] la Russie [illegible] La Chambre de Commerce d'Armentières [illegible] à la [illegible]

M. Ladan [illegible] M. Fremaux [illegible] part à la Société [illegible] que le rouissage et le teillage du lin sont l'objet des études de la Société depuis assez longtemps. Un concours a été organisé par la Société Industrielle [illegible]

[illegible] vre est meilleur marché chez nos voisins. On peut [illegible] le lin après rouissage, et comme il [illegible] de la manipulation à meilleur marché [illegible]. Le seul moyen d'aider à la culture du lin en France est de payer aux cultivateurs un prix rémunérateur, et le teillage et rouissage [illegible] remède à l'abandon des campagnes [illegible].

M. [illegible] la culture du lin était une source d'aisance pour les cultivateurs [illegible] les forces à l'abandonner. L'industriel recherche la matière première à bon marché, le cultivateur ne peut vendre à perte. D'autre part, la main-d'œuvre fait défaut [illegible]. Nous en sommes donc réduits à faire appel à l'État [illegible] industriels, qu'ils joignent leurs efforts aux nôtres. Nous ne voyons de remède que dans les droits sur les graines oléagineuses, car les primes sont absolument inefficaces. Pouvons-nous compter sur le concours de l'industrie ?

M. Fremaux estime que les intérêts agricoles [illegible] triels ne demandent qu'à voir cultiver le lin. [illegible]

M. Merchier demande à [illegible] une petite observation relative aux remarques faites [illegible] invoquées comme étant le plus puissant facteur de la [illegible] des bons ouvriers du métier dont la [illegible]

M. le président fait alors donner lecture d'une [illegible] société, au sujet du rapport déposé par la [illegible] de la révision du tarif douanier [illegible]

[illegible] M. [illegible] Maniac, ce projet reprend les revendications exposées dans le rapport de notre commission, pour [illegible]

M. Merchier [illegible] la Fédération des Sociétés Agricoles du Nord [illegible] à Bergues, le 6 courant [illegible] la Société les [illegible] donner une attache favorable.

[illegible]

[illegible] de M. [illegible] pour faire partie de [illegible] MM. Georges [illegible] Paul Raquet [illegible] Delattre, Simon Rigaut, Charles Camelin, G. Vandamme [illegible]

M. Merchier, au nom du conseil d'administration [illegible] le conseil vient de décider [illegible]

[illegible]

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à [illegible].

FINANCES

REVUE [illegible]

Paris, 2 juin 1908.

[illegible]

[illegible]

Le Central Electrique du Nord [illegible]

Avant toute répartition [illegible]

C'est le 9 juin [illegible]

[illegible] de 10 %, par celles-ci et [illegible] de 1877.

Les titres de l'industrie métallurgique [illegible] tenue satisfaisante.

Le Rio-Tinto [illegible] agité. Des variations assez larges se sont [illegible] au-dessous et au-dessus de 1680.

Les valeurs [illegible] 1907 le bénéfice [illegible]

L'action et la part [illegible] à 173 et 114.

Les Fonds d'États étrangers [illegible] l'Extérieure, la Turc Unifiée, les Fonds Japonais [illegible] Russes sont toujours fermes.

On parle toujours [illegible]

Les Fonds Brésiliens sont [illegible]

[illegible]

UNE BONNE NOUVELLE

[illegible]

BANYULS-TRILLES

[illegible] VÉRITABLE APÉRITIF [illegible]

CALENDRIER

[illegible] — Lever à [illegible] — Lever à [illegible] jour de la lune. Temps probable. — Nuageux, [illegible]

[illegible]

Le succès [illegible]

[illegible] ris, est à peine arrivé à [illegible]

[illegible]